

Le 17 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 conférences pour tout savoir sur le BIM : enjeux techniques et juridiques, mode d'emploi

Le groupe SOCOTEC et DS Avocats apportent leur expertise pluridisciplinaire technico-juridique aux acteurs de la construction et de l'immobilier.

Le BIM représente une révolution et des enjeux majeurs pour tous les professionnels de la construction et de l'immobilier.

Avec le BIM, le mode de travail basé sur la collaboration autour d'une maquette numérique se développe et se substitue de plus en plus aux modes traditionnels dans les phases de conception, de construction et tout au long du cycle de vie du bâtiment.

Cette nouvelle méthode de travail implique de nouvelles organisations, de nouveaux outils et une évolution des mentalités. Elle soulève aussi de nombreuses questions tant sur le plan technique que juridique.

Les experts de **SOCOTEC, leader dans le contrôle Construction en France**, et les avocats de **DS AVOCATS, cabinet français expert en droit public et privé des affaires**, apporteront aux acteurs de la construction et de l'immobilier les **réponses aux questions qu'ils se posent, leur éclairage sur les enjeux et les impacts du BIM ainsi que leurs préconisations sur la sécurisation des projets en mode BIM**, lors de conférences organisées dans plusieurs villes de France.

Les experts de SOCOTEC et DS Avocats aborderont notamment :

- Le BIM : Qu'est-ce que c'est ? Où en est-on ? Pour quoi faire ? Pour quelles utilisations ?
- Quels outils numériques pour intégrer le BIM ? Comment gérer l'interopérabilité et la collaboration ?
- Comment protéger les données numériques ?
- Quelle répartition des responsabilités entre Constructeurs, BIM Managers, maîtres d'œuvre et autres intervenants ?
- Les principaux enjeux du Protocole BIM. Quelle en est la portée opérationnelle ? Quelle opposabilité ?
- Les enjeux et impacts du BIM en matière d'aménagement du territoire et de développement durable
- Le BIM et l'accès à la commande publique
- Le BIM et les règlementations d'urbanisme : quelles évolutions ?

Le calendrier des 6 prochaines conférences du « BIM Tour »

Marseille : mercredi 14 juin

Lyon : mercredi 5 juillet

Bordeaux : mercredi 20 septembre

Lille : mercredi 18 octobre

Nantes : mercredi 25 octobre

Paris : mercredi 15 novembre

Nombre de places limité

Pour s'inscrire à la conférence de Marseille (14 juin) : socotec.fr – rubrique Actualités

A propos de SOCOTEC

Au service des entreprises depuis plus de 60 ans, le groupe SOCOTEC présidé par Hervé Montjotin, a bâti sa réputation en tant qu'organisme tierce partie indépendante dans les domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement.

N° 1 du contrôle Construction en France, leader de la vérification des équipements et acteur majeur du marché des TIC¹, SOCOTEC développe une offre de services en inspection et mesure, assistance et conseil, certification ainsi que formation, auprès des entreprises de tous secteurs. SOCOTEC contribue à l'optimisation de leurs performances par la maîtrise des risques inhérents à leurs activités. Ses savoir-faire lui permettent d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs projets et de se positionner auprès d'eux comme un partenaire durable.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 620 M€² dont 30%² réalisé hors de France, une présence dans plus de 40 pays, 200 000 clients, 6 700¹ collaborateurs, plus de 250² reconnaissances externes et un réseau de 200 implantations en France dont 35 centres de formation, le groupe SOCOTEC est un acteur majeur de la prévention des risques.

¹ TIC = Testing, Inspection, Certification

² avec ESG, société britannique acquise le 23 mars 2017

Plus d'informations sur www.socotec.com

A propos de DS AVOCATS

Cabinet français expert en droit public et privé des affaires, DS AVOCATS a développé son savoir-faire au bénéfice des entreprises et des collectivités publiques. Créé en 1972 à Paris, il rassemble aujourd'hui près de 300 avocats et juristes. Structuré autour d'équipes spécialisées, DS AVOCATS propose une offre complète en urbanisme, immobilier, construction, environnement et fiscalité, à tous les stades des projets, publics ou privés, aux côtés notamment d'investisseurs étrangers.

En matière d'Hygiène, Santé, Sécurité, Energie, Environnement (HSE), DS AVOCATS apporte conseil et assistance aux acteurs des secteurs public et privé, confrontés à des problématiques transversales : énergie et environnement, gestion des déchets et sites pollués, gestion d'installations classées, sécurité des produits, hygiène et sécurité des travailleurs ou des usagers.

Présent en Europe et en Amérique au travers du réseau international d'avocats DS créé en 2002, le cabinet DS AVOCATS est également implanté en Asie où il dispose de 6 bureaux.

Plus d'informations sur www.dsavocats.com

Contact Presse : We FEED - Relations Presse

Patricia Deckmyn - Tél. : 01 39 07 43 75 - pdeckmyn@we-feed.com